



Préparation des concours 2018
d'Inspecteur du Travail

sommaire I.T. 2018

■ **Propos liminaires**

■ **Les concours**

- concours externe
- concours interne

■ **La formation proposée**

- formation à l'admissibilité
- formation à l'admission
- le suivi personnel de formation

■ **Inscription et annulation**

calendrier du concours (sous réserve)

inscription	novembre 2017
écrits d'admissibilité	mars 2018
oraux d'admission	mai 2018

TARIF : 1 500 €
(10 chèques de 150 € encaissables sur 10 mois)

Bienvenue à l'ISP !

Nous sommes heureux de vous présenter notre formation au concours d'inspecteur du travail.

En choisissant l'ISP, vous rejoignez une prépa nationale qui a fait ses preuves depuis maintenant 30 ans. Nos statistiques de réussite confirmées années après années pour tous les concours de la fonction publique parlent pour nous.

Comme tous nos anciens étudiants pourront vous le confirmer, la recette de ce succès est assez simple. Elle repose sur des enseignements intégralement dispensés par des professeurs qui connaissent parfaitement, dans toutes les matières, les spécificités de ce concours.

Forte de son expérience et de la proximité avec ses étudiants, l'équipe de l'ISP a pu identifier les principaux facteurs de succès au Concours d'inspecteur du travail et elle en a tiré quelques conséquences très concrètes :

- **Tout d'abord, le besoin de disposer de suffisamment de temps pour réviser entre la fin de la préparation et le jour J.** Pour un maximum d'efficacité, l'ISP propose donc une préparation **commençant dès l'inscription.**
- **l'importance d'un accompagnement personnalisé** à partir des forces et des faiblesses de chacun, d'où le passage de tous nos étudiants (s'ils le souhaitent) par un bilan pédagogique individuel avec un membre de la direction de l'ISP et ce, dès votre inscription (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype), puis lors de la formation;
- **enfin, lorsqu'ils sont près du but, les étudiants trébuchent trop souvent sur le Grand Oral à la fois par appréhension et par manque d'entraînement.** C'est pourquoi, l'ISP vous propose **des simulations orales** (dans nos locaux ou par vidéo-conférence sur Skype).

La « marque de fabrique » de l'ISP consiste en effet à suivre chacun jusqu'au succès. Dans notre conception, la préparation du concours d'inspecteur du travail n'est pas une industrie mais bien un accompagnement prenant en compte votre parcours, vos préférences et vos besoins. Chaque étudiant est unique, sa formation doit être individualisée au maximum.

A très bientôt, pour se rencontrer et réussir ensemble,

Julie Haberman
Présidente de l'ISP / Responsable de la formation
julie.haberman@prepa-isp.fr

■ Les deux concours

◆ Concours externe

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de bac +3 (diplôme de niveau II et au-dessus, ex : master, licence...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à ce diplôme². Ce concours est très sélectif, environ 5 % des inscrits sont admis chaque année (une cinquantaine de postes par an).

Les épreuves d'admissibilité

- ◆ Composition sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945 (5 h – coef. 3)
- ◆ Composition de droit du travail ou de droit européen (4 h – coef. 4)
- ◆ Composition sur un ou plusieurs sujets au choix lors de l'inscription (4 h – coef. 2)
droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie
- ◆ Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail (4 h – coef. 3)

Les épreuves d'admission

- ◆ Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles à être inspecteur du travail. (45' – coef. 4)
- ◆ Interrogation sur une matière au choix (non choisie comme matière écrite) (15' - 15' – coef. 2)
droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie
- ◆ Une conversation dans la langue choisie au moment de l'inscription (15' – 15' - coef. 1)
anglais, espagnol, portugais, allemand, italien ou polonais, sur la base d'un texte.

◆ Concours interne

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de bac +3 (diplôme de niveau II et au-dessus, ex : master, licence...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à ce diplôme². Ce concours est très sélectif, environ 15 % des inscrits sont admis chaque année (une vingtaine de postes par an).

Les épreuves d'admissibilité

- ◆ Rédaction d'une note d'analyse et de synthèse à partir d'un dossier sur le travail et l'emploi (4 h – coef. 3)
- ◆ Composition de droit du travail ou de droit européen (4 h – coef. 4)
- ◆ Composition sur un ou plusieurs sujets au choix lors de l'inscription (4 h – coef. 2)
droit public ou privé, économie de l'entreprise et politique sociale, sciences de la vie
- ◆ Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail 4 h – coef. 3)

Les épreuves d'admission

- ◆ Un entretien avec le jury permettant l'évaluation des capacités, de la motivation et des aptitudes relationnelles à être inspecteur du travail. (base : dossier RAEP) (45' – coef. 4)
- ◆ Interrogation sur une matière au choix (non choisie comme matière écrite) (15' - 15' – coef. 2)
droit public ou droit privé ou économie de l'entreprise et politique sociale ou sciences de la vie
- ◆ **Facultatif :**
Une conversation dans la langue choisie au moment de l'inscription : anglais, (15' – 15' - coef. 1)-
espagnol, portugais, allemand, italien ou polonais, sur la base d'un texte (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte)

■ La formation ISP en bref

Pour chaque matière la formation ISP se déroule en 3 temps :

- ◆ Méthodologie de l'épreuve et conseil organisationnel en vidéo
- ◆ Support polycopié de cours
- ◆ Devoirs à faire ou simulations orales individuelles

+ **programme individuel de formation**

■ Quand s'inscrire à l'ISP ?

La formation démarre à l'inscription (quelle que soit la période de l'année) par l'envoi de supports polycopiés et l'attribution de codes permettant l'accès des vidéos méthodologiques.

A vous d'étaler la formation sur le temps que VOUS décidez.

Vous faites les devoirs aux dates qui vous conviennent et qui correspondent à vos disponibilités.

*il s'agit d'un concours sélectif mais accessible. Peu de candidats sont réellement bien préparés, car peu le prépare spécifiquement.
Il est alors possible par un travail organisé, ciblé (les spécificités) et de qualité, de faire la différence le jour des épreuves.*

■ Les résultats des élèves de l'ISP

		Inspecteur du Travail Nb d'élèves ISP	Inspecteur du Travail Nb d'élèves ISP admis
2016	Nombre de candidats ENVIRON 1 400	1^{ère} année de formation ISP 36 élèves	11 élèves ISP admissibles 7 admis soit 20 %
2017	Nombre de candidats ENVIRON 1 300 Admissibles 57 Admis 27 soit 2 % des inscrits	1^{ère} année de formation ISP 32 élèves	9 élèves ISP admissibles soit 5 admis soit 16 %

■ Description de la formation proposée par l'ISP

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Matière : Composition sur l'évolution générale, politique, économique et sociale depuis 1945

Formation ISP : Méthodologie en vidéo,
Support polycopié de cours
5 devoirs

Matière : Composition de droit du travail ou de droit européen

Formation ISP : Méthodologie en vidéo,
Support polycopié de cours couvrant l'intégralité du programme
5 devoirs

Matière : Composition en droit public ou droit privé (l'ISP ne prépare pas aux autres options)

Formation ISP : Méthodologie en vidéo,
Support polycopié de cours couvrant l'intégralité du programme
5 devoirs

Matière : Epreuve sur dossier relative aux conditions de travail

Formation ISP : Méthodologie en vidéo
Support polycopié de cours
5 devoirs

EPREUVES D'ADMISSION

Matière : Un entretien avec le jury

Formation ISP : Méthodologie en vidéo
2 simulations orales individuelles (sur place ou pas Skype)

Matière : Epreuve de langue : anglais, espagnol, allemand ou italien (l'ISP ne prépare pas aux autres options)

Formation ISP : Méthodologie en vidéo
Support polycopié
1 simulation orale individuelle (sur place ou pas Skype)

Accompagnement individuel de formation :

Il est possible de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. A partir des forces et des faiblesses de chaque candidat, l'un des directeurs de l'ISP établit un PROGRAMME pédagogique individuel. Comment aborder la formation, comment travailler sur les supports polycopiés...

Cet entretien (qui peut être renouvelé au cours de l'année de formation) a lieu dans nos locaux (ou par Skype) et est bien sûr facultatif.

tarif de la formation (concours externe ou interne)

Les 4 épreuves d'admissibilité + 2 épreuves d'admission 1 500 €

l'inscription

L'inscription à la formation doit comprendre :

- ◆ la demande d'inscription ci-jointe remplie, datée et signée,
 - ◆ un règlement en ligne ou un chèque à l'ordre de l'ISP de l'intégralité du montant des frais (permettant de recevoir les codes d'accès dès l'inscription)
- Les frais de scolarité peuvent, sans majoration de frais, être échelonnés (jusqu'à 10 chèques, encaissables sur 10 mois).

Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine.

Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les DOM-TOM (contactez notre secrétariat car une procédure spéciale est mise en place pour les élèves domiciliés hors de France métropolitaine).

important : si vous souhaitez préparer une option qui n'est pas assurée par l'ISP contactez notre secrétariat.